

Contenants sécuritaires pour les liquides combustibles et inflammables

Dans presque tous les établissements commerciaux et même dans les maisons, l'utilisation de liquides combustibles ou inflammables est courante.

On y trouve de l'essence, des produits chimiques, des solvants et une variété d'autres liquides dangereux dans des quantités diverses et dans toutes sortes d'endroits. Même si ces liquides sont relativement communs, on doit connaître les dangers qu'ils présentent, ainsi que les procédures d'entreposage et de manipulation requises pour assurer une utilisation sécuritaire.

La classification des liquides combustibles et inflammables

Par « liquide inflammable », on entend tout liquide qui présente un point d'éclair inférieur à 37.7°C (100 °F) . L'essence est un exemple de liquide inflammable.

Par « liquide combustible », on entend tout liquide qui présente un point d'éclair de 37.7°C (100 °F) ou plus. Le carburant diesel est un exemple de liquide combustible.

Les risques d'accident et d'incendie peuvent être réduits ou évités en utilisant du matériel approprié et sécuritaire pour entreposer des liquides combustibles et inflammables. La norme n° 30 de la National Fire Protection Association est très précise quant aux exigences auxquelles doit répondre un contenant sécuritaire efficace en cas d'incendie. Le but premier d'un contenant sécuritaire est de contrôler les vapeurs inflammables et combustibles, tout en constituant un moyen commode pour transporter, distribuer et entreposer jusqu'à 20 litres (5 gallons) de liquide combustible ou inflammable.

Les contenants sécuritaires assurent diverses autres fonctions essentielles :

- Ils contiennent de façon sécuritaire des liquides dangereux et contrôlent les vapeurs pour réduire les risques d'incendie, protégeant à la fois les employés et les installations.
- Ils sont conformes aux règlements en matière de sécurité et aux codes locaux de prévention des incendies.
- Ils accroissent l'efficacité grâce à leur maniabilité en améliorant les procédures de transvasement et de remplissage.

Les contenants pour les liquides inflammables et combustibles sont des récipients d'entreposage spécifiquement conçus pour résister à un choc mécanique modéré et qui comportent des caractéristiques de sécurité dont le contrôle des vapeurs, la ventilation d'urgence, les couvercles étanches à fermeture automatique et le bec de transvasement protégé par un pare-flammes.



La sécurité de votre entreprise en tête

Les contenants sécuritaires sont conçus à base de matériaux robustes tels que du fer terne, de l'acier inoxydable ou du polyéthylène. Ils se distinguent des contenants légers de distribution d'essence qui n'offrent pas les caractéristiques de sécurité. Les contenants sécuritaires comportent l'inscription du laboratoire d'essai indépendant ou sa marque d'approbation.

Une gamme de contenants sécuritaires est offerte selon vos besoins, y compris les :

Contenants de stockage de type I : Ces derniers sont offerts dans des formats pouvant contenir jusqu'à 20 litres (5 gallons). Les contenants de plus grande taille sont destinés à la distribution des liquides dans des réservoirs ou des récipients à grande bouche puisque leur orifice de transvasement est relativement grand.

Contenants de stockage de type II : Ces derniers sont conçus pour permettre un transvasement précis dans des réservoirs de carburant et des réservoirs à orifice de remplissage de petite taille. Dans la plupart des modèles, une seule action permet d'ouvrir l'obturateur du tuyau flexible et du tuyau de casse-vide de l'orifice de remplissage, pour un transfert de liquide facile. Les contenants sont offerts dans des formats pouvant contenir jusqu'à 20 litres (5 gallons).

Bidon à piston : Ce contenant s'utilise pour distribuer des quantités mesurées de liquides dans le bassin supérieur pour humidifier un torchon ou une vadrouille. L'excès de liquide est redirigé vers le fond du bidon à travers un grillage pare-étincelles.

Seau à vadrouille : Ce dernier est utilisé au lieu d'un seau ouvert lorsque des solvants inflammables sont utilisés pour des travaux de nettoyage nécessitant un accès rapide et un transfert aisé du contenu. Un couvercle à charnière à fermeture manuelle minimise la perte de vapeur et un grillage pare-étincelles protège la surface de liquide.

Récipient d'établi : Ce récipient s'utilise pour immerger des petites pièces dans du solvant de nettoyage. On l'utilise souvent avec un petit panier contenant les pièces. Le grillage à ressort retient les pièces lors de la vidange et protège la surface du liquide. Un couvercle à charnière à fermeture manuelle minimise la perte de solvant.

Les contenants pour les liquides inflammables et combustibles ne devraient pas excéder les capacités indiquées ci-dessous. Respectez la capacité maximale de vos contenants, afin d'éviter que s'enflamment les liquides inflammables et combustibles par des étincelles que produit une décharge d'électricité statique lors du transvasement.

Capacité maximale des contenants pour les liquides inflammables et combustibles
TABLEAU 1

Type de contenant	Liquides inflammables			Combustibles	
	Classe 1A	Classe 1B	Classe 1C	Classe II	Classe III
Verre ou plastique approuvé*	0,5 l (1 chopine)	1 l (1 pte)	5 l (1,1 gal)	5 l (1,1 gal)	20 l (5 gal)
Métal	5 l (1,1 gal)	20 l (5 gal)	20 l (5 gal)	20 l (5 gal)	20 l (5 gal)
Bidons de sécurité	10 l (2,6 gal)	20 l (5 gal)	20 l (5 gal)	20 l (5 gal)	20 l (5 gal)

* Approuvé ou enregistré par les Laboratoires des assureurs (U.L.) ou par la Factory Mutual Engineering Corporation.

Ensemble dans la prévention

Chez les assurances Federated, nous croyons que la prévention des sinistres est un élément essentiel de votre programme de gestion des risques. Vous pouvez compter sur votre coordonnateur des services de risques et sur votre équipe du Service de prévention des

sinistres pour vous aider à identifier et à mettre en place des stratégies efficaces d'entreposage des liquides inflammables et combustibles. Une collaboration réciproque réduira votre exposition aux risques et vous

permettra également de protéger vos résultats financiers!

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre coordonnateur des services de risques et notre Service de prévention des sinistres au 1 800 361 0790, ou visitez notre site web à www.federated.ca

Les assurances Federated distribuent le présent bulletin de prévention des sinistres à titre de service

pour ses titulaires de police et leurs conseillers commerciaux. L'information qui y est donnée est de nature générale et pourrait ne pas s'appliquer à votre province. Au moment d'élaborer des formulaires et des procédures pour votre entreprise, vous devriez demander conseil à des conseillers juridiques ou commerciaux indépendants. Les recommandations données dans le présent bulletin ont pour but de réduire les risques de sinistres, mais ne doivent en aucun cas être interprétées comme des moyens servant à éliminer les risques de sinistres.